

IMPERMÉABILISATION

CCW-702

Description

Le CCW-702 est un adhésif à haut pouvoir d'adhérence, à base de solvant et à séchage rapide spécialement conçu pour favoriser une adhérence maximale des membranes d'imperméabilisation de CCW.

Installation

Appliquer au rouleau à poils moyens (¾ po pour de meilleurs résultats) ou au pinceau en un film homogène à un taux de 300 à 350 pieds carrés par gallon. Faire attention à ne pas appliquer une quantité excessive d'adhésif de contact, ce qui risquerait d'allonger le temps de séchage. Laisser l'adhésif sécher pendant 20 minutes au minimum à 24°C (75 °F). Les substrats poreux nécessitent plus de matériau, réduisant ainsi les rendements en couverture pour une adéquate correcte. L'adhésif présente un durcissement satisfaisant lorsque la surface est collante, mais ne se transfère pas au toucher. N'appliquer que sur les surfaces à imperméabiliser le jour même. Appliquer à nouveau si la surface devient sale ou mouillée. Un délai supplémentaire est nécessaire en cas d'utilisation dans des conditions météorologiques défavorables (c.-à-d. par temps humide, froid, etc.) ou sur un substrat poreux.

Tous les taux d'application de produit à application liquide sont basés sur une couverture théorique par rapport au pourcentage de matières solides présentes dans le matériau. Ces taux d'application sont des valeurs minimales nécessaires à l'obtention de l'épaisseur de film sec pour le système et ne tiennent pas compte de l'état ou de la porosité du substrat. Une application plus épaisse du produit peut être nécessaire pour obtenir l'épaisseur de film sec requise pour un système par rapport au substrat.

Appliquer le produit sur les surfaces le même jour d'application que la membrane.

Préparation de la surface pour un revêtement de plaque de plâtre à mats de fibre de verre :

Lors de l'installation des membranes et des solins en feuille CCW un le revêtement en plaque de plâtre à mat de fibre de verre, le s pouvoirs couvrants des adhésifs de contact et des apprêts dépendent de la porosité et de la texture du revêtement et varient considérablement selon la marque et le fabricant du revêtement de plaque de plâtre. Pour obtenir un rendement homogène de l'adhésif de contact et/ou de l'apprêt avec la pégosité adéquate, il peut s'avérer nécessaire de réduire le rpouvoir couvrant (c'est-à-dire d'augmenter la quantité à appliquer) de l'adhésif de contact et/ou peut devoir appliquer l'application de plusieurs couches. Les adhésifs de contact et les apprêts CCW doivent sécher complètement (le temps de séchage augmente par temps froid) avant que des couches subséquentes ne puissent être appliquées ou que des membranes ne puissent être apposées. Faire preuve d'attention car les adhésifs de contact et/ou les apprêts appliqués aux revêtements en plaque de plâtre à mat de fibre de verre nécessitent un temps de séchage plus long que les autres substrats. Plusieurs essais d'adhérence doivent être effectués de façon aléatoire pour vérifier que l'apprêt est appliqué correctement et assurer la réussite de l'application.

Avertissements et dangers

Liquide et vapeurs inflammables. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate et éviter de respirer les vapeurs. Consulter la fiche signalétique (FS) pour d'autres importants avertissements et informations de sécurité concernant le produit.

Entreposage

Entreposer le produit CCW-702 entre 2 à 43 °C (35 et 110 °F).

Emballage

Seaux de 5 gallons, 45 seaux par palette, réf. 305363

Propriétés typiques

Propriété	Résultats
Poids par gallon	7,5 lbs
Teneur en extraits secs	46 % du poids
Teneur en COV	450 g/l
Couleur	Bleu
Point d'éclair	-4 °F (-20 °C)
Adhésion au béton	11,0 lb/po lin.
Température minimale d'application	25 °F (-4 °C)
Viscosité	200 Pa·s
Température d'entreposage	35 °F à 110 °F (2°C à 38°C)

Garantie limitée

Carlisle Coatings & Waterproofing Incorporated (Carlisle) garantit que ce produit est exempt de tout vice de fabrication et de matériau au moment de son expédition de notre usine. Si un produit Carlisle s'avère présenter des défauts de fabrication affectant substantiellement son rendement, Carlisle, à sa discrétion, remplacera les produits ou remboursera le prix d'achat. Cette garantie limitée constitue la seule garantie présentée par Carlisle quant à ses produits. Il n'existe aucune garantie expresse ou implicite, notamment les garanties de qualité marchande ou d'aptitude à un usage particulier. Carlisle rejette spécifiquement toute responsabilité pour tout dommage accessoire, indirect ou autre, notamment de perte de profits ou de dommages à une structure ou son contenu, survenant de tout principe de droit que ce soit. Le montant monétaire de la responsabilité de Carlisle et du recours de l'acheteur dans le cadre de cette garantie limitée ne pourra dépasser le prix d'achat du produit Carlisle en question.